

Percy & vous...

Le magazine de la commune nouvelle
de Percy-en-Normandie (Percy-Le Chefresne)

N° 13
MAI
2019

www.percy.fr



Gérer les déchets, un défi que chacun doit relever !



**RETOUR EN
IMAGES SUR
UN HIVER
FESTIF**

**PERCY SOIRS
D'ÉTÉ
5^{ÈME} EDITION**

**QUOI DE NEUF
À PERCY ?**

**ÉDUCATION
JEUNESSE**

**INVESTISSEMENTS
2019**

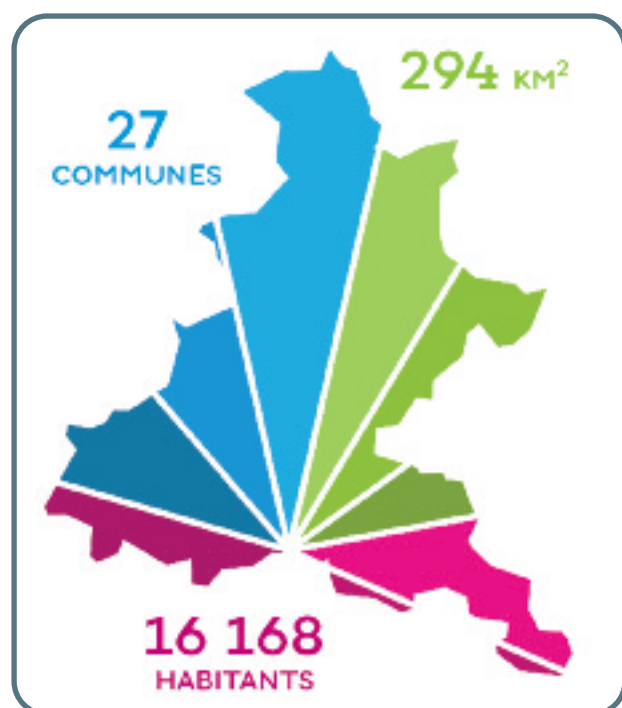
**PORTRAITS
D'ENTREPRISES**

AGENDA

Sommaire

Edito	p. 3
Retour en images sur un hiver festif	p. 4 & 5
Vibrez au son des « Percy-Soirs-d'Eté »	p. 6
Quoi de neuf à Percy-en-Normandie ?	p. 7
Education / Jeunesse : du nouveau dans les écoles et des projets au collège	p. 8 & 9
Dossier thématique : gérer les déchets, un défi que chacun doit relever	p. 10 à 14
Réalisations et investissements 2019	p. 15
Economie locale	p. 16 & 17
L'agenda de la saison estivale.....	p. 19

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



Depuis 2017, Percy bénéficie d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui permet de définir les droits à construire pour les 10 à 15 prochaines années.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a prévu que désormais ces PLU soient élaborés à l'échelle des intercommunalités et non plus des communes. C'est pourquoi Villedieu Intercom a lancé la démarche de construction de son PLUi.

Il regroupera à terme les 27 communes de la communauté et permettra un développement local bien adapté au territoire et aux nouvelles lois liées à l'urbanisme.

Le PLUi devrait voir le jour en 2022 après une large concertation menée avec les acteurs du territoire et un travail très poussé des élus.

Plus d'infos sur : www.villedieuintercom.fr

Percy et vous... N°13 mai 2019 – Magazine de la commune nouvelle de Percy-en-Normandie

Directeur de la publication : Charly Varin, maire

Rédaction : Charly Varin, Manuella Duval, Aline Blanchet, Laurent Lhermitte, Valérie Courteille, Séverine Guillon

Crédits photos : Mathieu Fauny, Laurent Lhermitte, Séverine Guillon,

Aline Blanchet, Manuella Duval, Valérie Courteille, David Daguier (CD50), Anibas.

Conception et impression : Imprimerie Renouvin Villedieu-les-Poêles

Imprimé sur papier recyclé à 1 500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique – Plus d'informations sur : www.percy.fr ou Facebook

Edito

Madame, Monsieur,
Chers habitants de Percy-en-Normandie,

Au sein de la municipalité de Percy-en-Normandie, nous avons à cœur d'informer les habitants des politiques publiques que nous menons ainsi que des projets de réformes.

C'est dans ce cadre que le dossier thématique de ce numéro de votre magazine municipal présente la situation concernant la gestion des déchets ménagers. Quel fonctionnement ? Quels projets de réformes à venir ? Les réponses vous sont présentées dans ce numéro.

Au-delà des déchets, chacune de nos actions, chacun des projets tiennent compte désormais des objectifs visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux, à réduire l'impact carbone des chaudières et des véhicules de nos services techniques, à acheter des produits locaux pour la cantine scolaire, etc.

Nos aménagements réalisés récemment, que ce soit le lotissement de la Cannière ou la zone d'activités de la Monnerie, tiennent aussi compte des nouvelles normes environnementales et d'une insertion paysagère plus poussée. Enfin, depuis 2018, nous avons décidé de ne plus utiliser de produits pesticides pour l'entretien de nos terrains et espaces verts dans un souci de respect de l'environnement mais aussi de santé publique.

Le dernier volet de nos actions vise à encourager des comportements plus vertueux pour la planète et pour la santé de tous en favorisant les produits locaux et le bien manger local. C'est pour favoriser ces pratiques que votre équipe municipale a fait l'acquisition de sacs réutilisables en tissu offerts lors des vœux aux habitants en janvier dernier et travaille activement à la revitalisation du marché hebdomadaire pour encourager les circuits courts locaux.

Un cadre de vie plus respectueux de l'environnement et meilleur pour la santé, c'est l'affaire de tous. Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Comme pour chaque numéro, vous trouverez également l'ensemble des rendez-vous et animations à venir dans les prochaines semaines.

Très bel été 2019 à toutes et tous,

Bien à vous,



Marie-Angèle DEVILLE

*Maire déléguée de Percy
Conseillère communautaire
de Villedieu Intercom*



Charly VARIN

*Maire de Percy-en-Normandie,
Président de Villedieu Intercom*



Dominique ZALINSKI

*Maire déléguée du Chefresne
Vice-présidente de
Villedieu Intercom*



ELECTIONS EUROPÉENNES le 26 MAI 2019

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Si vous souhaitez devenir scrutateur et participer au dépouillement des bulletins de vote, de 18 à 19 heures environ, merci d'envoyer un mail à l'adresse : secretariat@percyennormandie.fr.



Retour en images

Téléthon les 7 et 8 décembre 2018 : une recette record !



Le montant final reversé en 2018 à l'AFM – Téléthon pour Percy-en-Normandie est de 8 909 € contre 3 600 € en 2016 et 5 641 € en 2017.

Merci à tous les participants et les bénévoles, vous pouvez être fiers de vous !

Nous vous attendons nombreux encore cette année les 6, 7 et 8 décembre 2019.

Percy fête Noël le 15 décembre 2018



Une première pour le village de Noël créé à l'initiative de la mairie, en partenariat avec les amicales de parents d'élève du collège du Moulin de Haut, des écoles publiques Maupas et Arc en Ciel, de l'école privée Sainte-Marie, ainsi qu'avec l'association Percy Commerces et Entreprises et le mécénat d'entreprises locales. Un bel investissement, une bonne cohésion pour le plus grand bonheur des petits et grands. Rendez-vous 2019 : samedi 14 décembre.

sur un hiver festif !

Les traditionnelles cérémonies de vœux en janvier 2019



Une rencontre avec les habitants, un moment privilégié pour parler bilan et projets. Une cérémonie a eu lieu à Percy, présidée par le maire, Charly Varin, le mercredi 9 janvier et une autre au Chefresne, présidée par la maire déléguée Dominique Zalinski, le 25 janvier 2019.

La culture s'invite à Percy dans le cadre de Villes en Scène



Organisée par les équipes culture du Département, une saison culturelle itinérante, Villes en Scène propose des spectacles de qualité et de renommée dans les communes rurales de la Manche. Plus besoin de se déplacer dans les grandes villes pour apprécier les spectacles !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Villedieu Intercom propose les spectacles Villes en Scène sur le territoire. Ainsi, Percy a pu accueillir trois spectacles pour la saison 2018-2019 : Lou Casa le vendredi 16 novembre 2018 ; Piano Furioso, le samedi 2 février 2019 ; Vivaldi-Piazzolla, le vendredi 1^{er} mars 2019.

Pour la prochaine saison, Percy accueillera à nouveau des spectacles dont la programmation est en cours.

Cette saison culturelle Villes en Scène a permis de fidéliser un public de plus en plus nombreux à chaque représentation. Les artistes ont apprécié la salle de spectacle de Percy, la rénovation des loges et l'accueil qui leur aura été fait.



Vibrez au son des Percy-Soirs-d'Été

Nouvelle saison « Pop et Rock » !

Cinquième édition pour Percy Soirs d'été avec trois concerts donnés sur les communes déléguées de Percy et Le Chefresne.

Pour chacun d'entre eux, le concert est gratuit et le site est mis en lumière. Une association de la commune, différente à chaque représentation, gère buvette et restauration sur place.



AU PROGRAMME :



Fête de la musique :

vendredi 14 juin,

à partir de 19 h avec DUO GUERRIER

Square Georges Gautier au Chefresne

Répertoire de reprises pop-rock français et anglais par Thierry Guerrier et sa fille Vanessa.

Feu d'artifice offert par l'association Vous...



Dimanche 14 juillet :

à partir de 19 h avec B&B

Place du Champ de Foire à Percy

Les quatre musiciens de B&B, prennent un plaisir fou à interpréter des grands classiques de blues, de funk, de rock, en passant par quelques arrangements de morceaux Pop. Venez danser sur le parquet au son de leur musique et admirer le feu d'artifice prévu à la nuit tombée.



Vendredi 23 août :

à partir de 19 h avec MELTING POP

Parc de la Médiathèque à Percy

Groupe de variétés pop, éclectique, composé de 6 musiciens dont 3 chanteuses.

Quoi de neuf à Percy-en-Normandie ?

Le club cycliste de Moyon s'associe avec Percy...

Les amoureux du vélo et des courses cyclistes retrouvent un club ! Depuis février 2019, le Moyon Cyclo Sports a étendu son action au secteur de Percy. Décision qui tombe à point nommé alors que l'amicale cycliste de Percy n'existe plus. Pourquoi cette extension ? Le club de Moyon, passant de 17 à 130 licenciés entre 2015 et 2019, est devenu le deuxième plus gros club de la Manche et a besoin de finances, malgré déjà un fort soutien de sponsors. Le nouveau périmètre va lui permettre de toucher les entreprises de Percy et de Villedieu Intercom. La ville de Percy-en-Normandie participera quant à elle à hauteur de 2 000 €. En contrepartie, le tout nouveau club va faire revivre ce sport sur le territoire de la commune en organisant des courses cyclistes.

Deux dates à retenir pour Percy :

- Le mercredi 8 mai dès 14 h 30 « **Grand prix de la commune** », championnat de la Manche course junior et 3^{ème} catégorie
- Le samedi 25 mai dès 14 h 00 « **Prix VARIN** » (de l'entreprise Varin Père et Fils), courses minimales et cadets (date prévue initialement le 20 avril)



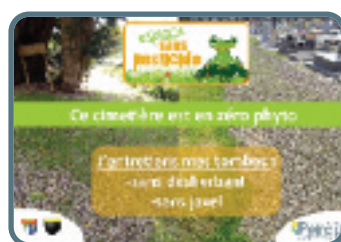
Les amateurs de vélo de Percy et de l'ancien canton vont de nouveau pouvoir profiter des entraînements, en toute sécurité grâce à l'encadrement de l'escorte-vélo, pour une adhésion annuelle de 20 €, à laquelle s'ajoute le montant de la licence. Les sorties sur route (environ 60 à 80 km - allure 28 / 30 km/h) sont ouvertes à tous (licenciés ou non, adhérents ou non). Les départs ont lieu à 18 h 45 les mardi soir et jeudi soir. Les sorties en VTT ont lieu le dimanche matin à 9 h 30 ; elles sont aussi ouvertes à tous et font environ 30 à 45 km.

Les séances de l'École Française de Cyclisme ont lieu les samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00 (pour les enfants de 6 à 15 ans) et le mercredi après-midi (pour les enfants de 12 à 15 ans). Les enfants, encadrés par 12 éducateurs diplômés, peuvent venir avec un VTT ou un vélo de route mais le club peut également en prêter. Nouveau club, nouveau nom : désormais, le club s'appellera « Moyon-Percy Vélo Club ». Un logo verra bientôt le jour.

Renseignements : Pascal Hervieu - 06 72 02 36 99 - Mail : moyoncyclosports@gmail.com

Entretien le cimetière sans produits phytosanitaires

Depuis 2017, les collectivités ne doivent plus utiliser de produits phytosanitaires. Les efforts de Percy-en-Normandie dans ce domaine se sont matérialisés par l'obtention d'un label de niveau 3 - le plus élevé – décerné en janvier 2019 par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) à la ville de Percy-en-Normandie.



Dans les cimetières de la commune, des panneaux vous invitent à participer à cet entretien en zéro phyto. Autour de la tombe, le mieux est d'arracher les mauvaises herbes. L'utilisation de certains produits naturels, comme le sel et le vinaigre, est fortement déconseillée car nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines. Pour le nettoyage des tombes, le savon noir est le produit idéal. Il va prochainement être mis à votre disposition gratuitement par votre municipalité, dans les cimetières de la commune.

Éducation - Jeunesse

Du nouveau dans les écoles



Dans le cadre des évolutions démographiques, des nouvelles pratiques et de la volonté municipale d'offrir aux jeunes de notre territoire les meilleures chances de réussite éducative, à l'initiative conjointe de l'Education Nationale et de la municipalité, un projet d'école du socle commun est en cours de réflexion. Il a pour but de rapprocher le collège des écoles maternelles et primaires de Percy et du RPI Beslon-Montbray. Il s'agit de bâtir un projet pédagogique commun où le cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) se trouve renforcé avec une meilleure liaison "écoles-collège". Les élèves des écoles primaires

pourraient par exemple se voir dispenser des cours au collège sur des demi-journées pour leur permettre de mieux connaître les locaux et professeurs du collège en vue de leur entrée en 6^{ème}.

Le calendrier arrêté vise à la création de cette expérimentation à la rentrée de septembre 2019. Ce projet ambitieux mobilise les équipes éducatives et l'ensemble des acteurs des établissements.

Par anticipation et dans le cadre d'une proposition de l'Education Nationale, le conseil municipal de Percy-en-Normandie a décidé en mars dernier de fusionner les deux directions d'école publique maternelle et primaire. A la rentrée 2019, il y aura donc un(e) seul(e) directeur(rice) pour les deux écoles avec trois jours de temps dit « de décharge », mis à disposition pour mener les travaux administratifs, rencontrer parents et partenaires des écoles, et travailler le projet d'établissement, contre une seule journée de ce type avec l'organisation actuelle.

Autre changement prévu pour la rentrée :

Compte tenu des effectifs et des projets en cours concernant les deux écoles maternelle et primaire, une neuvième classe ouvrira ses portes. Elle permettra d'alléger le nombre d'élèves par classe.



Enfin, concernant le collège, à la rentrée de septembre prochain, une section basket ouvrira ses portes. Projet porté depuis 2017 par les équipes éducatives du collège, le club de Percy-Tessy-Basket et les élus du conseil d'administration, cette ouverture de section permettra au département de la Manche de disposer d'une seconde section basket puisque la seule qui existait jusqu'à présent était située à Cherbourg-en-Cotentin. Il est prévu deux entraînements d'1 h 30 par semaine au gymnase de Percy le midi, avec le capitaine de l'équipe de basket de Saint-Lô. L'emploi du temps des élèves concernés sera spécifiquement aménagé, avec un suivi scolaire et médical adapté.



Éducation - Jeunesse

Le collège du Moulin de Haut, un établissement tourné vers l'avenir



Le collège du Moulin de Haut, à Percy est un établissement à taille humaine de 200 élèves actuellement (avec une capacité d'accueil de 235 élèves). Cet effectif permet un service de proximité, une prise en charge et une connaissance des élèves par l'ensemble des personnels, avec une équipe à l'écoute des élèves et des parents.

De nombreux projets pédagogiques, éducatifs et culturels sont proposés à tous les élèves, avec une large ouverture sur l'Europe (partenariats eTwinning et Appariements).

Le collège propose ainsi pour la quatrième année consécutive, la **Mini Entreprise**, programme de création d'entreprise qui s'adresse aux élèves de troisième.

Cette activité permet aux 12 élèves volontaires, dès le mois de septembre, de s'initier à la gestion de projet, apprendre à travailler en équipe, prendre la parole en public, prendre des décisions et des responsabilités, stimuler et valoriser leurs qualités personnelles : créativité, solidarité, autonomie, esprit d'initiative.



Cette année, la mini entreprise s'appelle la **BEE'SINESS WRAP**.

Elle développera les bee's wrap, des emballages réutilisables, alternative au papier aluminium ou cellophane, fait de tissu en coton enduit de cire d'abeille (produit zéro déchet, en lien avec le dossier thématique de cette revue). Plusieurs échéances sont au programme de la mini entreprise, dont la Foire Internationale de Rouen fin mars et la soutenance orale du

Championnat régional des mini entreprises organisé par EPA Normandie à Caen au mois de mai.

Le collège est aussi très impliqué dans l'éducation à la santé et à la citoyenneté. Cette démarche a été récompensée le 04 avril 2019 par la remise d'un **prix académique « non au harcèlement »**, dans la catégorie cycle 4 vidéo. Ce prix a pour objectifs de sensibiliser enfants et adultes au harcèlement à l'école et au cyber harcèlement, de donner la parole aux enfants et aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention et d'inciter à la mise en place de projets pérennes dans les écoles, établissements et structures concernées. Le collège est maintenant en lice pour une récompense au niveau national.

Toujours dans cet esprit de développement d'un esprit citoyen, le collège s'est engagé dans le projet de création du **Conseil Départemental des Jeunes**, initié par le Conseil Départemental de la Manche. Dix élèves filles ont été sélectionnées, au regard de la qualité des projets citoyens qu'elles ont présenté. Elles sont donc devenues Conseillères Départementales des jeunes et ont pris leurs fonctions en décembre 2018. En fonction des commissions dont elles font partie, elles seront convoquées pour des séances de travail sur les projets à venir, et à des dates différentes.



Les 10 élèves du collège de Percy, conseillères départementales des jeunes, avec Martine Lemoine.

Site internet du collège : <http://college-du-moulin-de-haut-percy.etab.ac-caen.fr/>

Dossier thématique : gérer les déchets

Il existe aujourd'hui une vraie prise de conscience collective de la question environnementale et de l'urgence à agir : l'épuisement des ressources naturelles, la pollution, le réchauffement climatique sont devenus malheureusement des réalités concrètes dont chacun constate les conséquences au jour le jour. Nous vous proposons donc dans ce numéro de votre revue municipale de faire un point complet sur la gestion et l'élimination des déchets ménagers qui relève de la compétence des communes et intercommunalités et de chacun de nous.

Comment sont traités nos déchets ?

Peut-on les diminuer ?

Quelles sont les perspectives et les réformes pour les années à venir ?

Comment sont gérés les déchets à l'échelle de Villedieu Intercom ?

Depuis la réforme territoriale de 2014, la politique publique de gestion des déchets ménagers relève de la compétence de Villedieu Intercom. Suite aux difficultés rencontrées au cours de l'année 2014 résultant d'un nouveau mode de prélèvement de la taxe ordures ménagères, des réformes ont été menées à l'échelle de la communauté de communes pour réduire les coûts et éviter une envolée des taxes.

Aujourd'hui, l'organisation de la gestion des déchets est la suivante :

Pour les ordures ménagères :



Ramassage en portes à portes
une fois par semaine
par Villedieu Intercom

Méthanisation et enfouissement
par le Point-Fort Environnement
à Cavigny

Pour le tri sélectif :



Apport volontaire
par les habitants aux containers

Transport vers le
Point-Fort Environnement
à Cavigny

Tri affiné
en vue de revente
pour recyclage des matières

Pour les apports en déchetterie :



Apport volontaire
par les habitants à la déchetterie

Transport vers le
Point-Fort Environnement
à Cavigny

Tri affiné en vue de revente pour recyclage
des matières ou élimination
(notamment les déchets verts)

ets, un défi que chacun doit relever

Comment s'établit le budget déchets de Villedieu Intercom ?

Le budget déchets de Villedieu Intercom comprend :

- le ramassage des ordures ménagères avec les camions et le personnel de Villedieu Intercom, une fois par semaine pour tous les habitants et deux fois par semaine pour les professionnels de la restauration et métiers de bouche.
- Le paiement des prestations du Point-Fort Environnement qui facture à Villedieu Intercom le total des tonnages d'ordures ménagères envoyés et traités.

Une fois ces données connues, Villedieu Intercom établit un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – TEOM – qui sera prélevée sur la feuille des impôts fonciers des habitants. Pour les professionnels, suite à la réforme de 2015, seules sont facturées les entreprises qui utilisent les services de Villedieu Intercom. Ceux qui font appel à des prestataires privés ne contribuent pas au financement du service.

Quelle est la situation du Point-Fort Environnement ?

En raison de choix antérieurs à 2010, Villedieu Intercom est adhérent-actionnaire du Syndicat Mixte du Point-Fort Environnement. La communauté de communes ne peut donc pas faire autrement que de confier le traitement de ses ordures ménagères à cet organisme public. Pour diverses raisons et notamment une absence de subventions promises de l'ADEME (Agence de Développement et de la Maîtrise de l'Energie et de l'Union Européenne), le Point-Fort Environnement a été financé en grande partie à crédits sur 50 ans. De plus, beaucoup de ces crédits ont été contractés avant la crise bancaire de 2008 via des produits financiers sophistiqués, appelés communément « emprunts toxiques ». La crise bancaire de 2008 a donc plombé gravement les finances de cet organisme public. Aujourd'hui il revient aux collectivités adhérentes, dont Villedieu Intercom, d'apurer la dette avec le soutien de l'Etat. La gestion de ce passif va générer un surcoût pour Villedieu Intercom de plus de 30% d'ici 2030. Vos élus travaillent activement pour atténuer cette situation vis-à-vis des contribuables locaux mais le dossier est extrêmement complexe à dénouer tant les enjeux financiers sont conséquents.



En raison de choix antérieurs à 2010, Villedieu Intercom est adhérent-actionnaire du Syndicat Mixte du Point-Fort Environnement. La communauté de communes ne peut donc pas faire autrement que de confier le traitement de ses ordures ménagères à cet organisme public. Pour diverses raisons et notamment une absence de subventions promises de l'ADEME (Agence de Développement et de la Maîtrise de l'Energie et de l'Union Européenne), le Point-Fort Environnement a été financé en grande partie à crédits sur 50 ans. De plus, beaucoup de ces crédits ont été contractés avant la crise bancaire de 2008 via des produits financiers sophistiqués, appelés communément « emprunts toxiques ». La crise bancaire de 2008 a donc plombé gravement les finances de cet organisme public. Aujourd'hui il revient aux collectivités adhérentes, dont Villedieu Intercom, d'apurer la dette avec le soutien de l'Etat. La gestion de ce passif va générer un surcoût pour Villedieu Intercom de plus de 30% d'ici 2030. Vos élus travaillent activement pour atténuer cette situation vis-à-vis des contribuables locaux mais le dossier est extrêmement complexe à dénouer tant les enjeux financiers sont conséquents.

Le coût des déchets non valorisés

Comme indiqué plus haut, les déchets peuvent être valorisés (méthanisation, tri, vente des produits issus du tri) ou non (enfouissement). Aujourd'hui, la plus grande part des déchets n'est pas valorisée : ceux-ci sont par exemple enfouis ou stockés en décharge. Or ce type de traitement a un coût, économique tout d'abord (14 milliards d'euros chaque année en France) mais aussi écologique puisque les déchets d'aujourd'hui deviennent les problèmes environnementaux des prochaines générations. L'enfouissement ne détruit pas le déchet, il permet seulement de le stocker pour plus tard. Mais pour en faire quoi ? Jusqu'à quand et où pourra-t-on enfouir les ordures ménagères ?

L'importance du tri sélectif...

LES CHIFFRES :

En 2018, Villedieu Intercom a collecté (hors déchetterie), par habitant :

- 138 kg d'ordures ménagères
- 59 kg d'emballages, papier et journaux
- 49 kg de verre

Parmi les premiers gestes à effectuer pour contribuer à la protection de l'environnement, il y en a un très simple : le tri sélectif des déchets. **Trier les déchets recyclables permet d'économiser les ressources naturelles, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et procure au Point-Fort Environnement des matières qu'il revend pour gagner un peu d'argent.**

Dossier thématique : gérer les déchets



... mais un tri efficace

Il est indispensable d'éviter les erreurs conduisant à des « refus de tri », ces déchets qui arrivent au centre de tri mais qui n'y ont pas leur place. En effet, les salariés du centre de tri séparent manuellement les éléments valorisables provenant des conteneurs en mettant de côté ce qui ne l'est pas c'est-à-dire nos erreurs de tri. Cela implique une perte de temps et d'argent qui coûtent cher à la collectivité.

Les erreurs de tri les plus souvent commises :

- les papiers absorbants (mouchoirs, essuie-tout),
- les tous petits morceaux de papier (papier broyé, découpé) : trop petits, ils passent à travers les grilles des chaînes de tri,
- les paquets de café, de chips, les gourdes de compote (= les plastiques aluminisés),
- les barquettes alimentaires en plastique (barquettes de viande...), les emballages plastiques (charcuterie, pots de yaourts...)
- les sacs plastiques et films plastiques (autour des packs de bouteilles d'eau ou de lait).

Tous ces déchets ne sont pas recyclables et doivent être mis dans les ordures ménagères.

Des outils pratiques pour bien trier

Quelques rappels concernant le tri sur notre territoire :

Les conteneurs de tri sont à votre disposition dans différents endroits de la commune, à Percy et au Chefresne. Attention à bien séparer les **emballages** (plastiques, métal, petits emballages cartons, briques alimentaires) qui vont dans les **conteneurs jaunes ou gris**, et le **papier**, à déposer dans le **conteneur bleu**. Seul le **verre**, dépourvu de son bouchon ou couvercle, doit être impérativement déposé dans le **conteneur vert** prévu à cet effet.

Formule simple et efficace à retenir :

seuls les plastiques qui se ferment avec un bouchon vont dans le tri !

Ne pas détacher le bouchon de sa bouteille plastique

(trop petit, il passe à travers les grilles de la chaîne de tri comme les petits papiers).

Les conteneurs ne sont pas des dépotoirs :

pour éviter les déchets « sauvages », il est envisagé d'installer des caméras de surveillance.

Le guide indispensable pour trier efficacement (à aimer sur votre frigo, par exemple) :

Guide téléchargeable sur www.percy.fr et disponible, en version papier, à l'accueil de la mairie.

En déchetterie, vous déposez les encombrants : gros cartons, appareils ménagers, informatiques, déchets verts...



Guide du tri

Verre
Bouteilles
Bocaux et pots (sans couvercles ni bouchons, vaisselle)

Emballages
Bouteilles, bidons et flacons en plastique
Boîtes métalliques, aérosols
Petits emballages en carton
Briques alimentaires

Papier
Journaux, magazines, publicités, catalogues, annuaires (Inserti d'enlever le film plastique)
Feuilles, cahiers, courriers
Enveloppes (avec ou sans fenêtre)

Ordures ménagères
Déchets de cuisine
Polystyrène
Barquettes, pots, sacs et sachets en plastique
Couches, papiers gras ou souillés...

La déchetterie accepte les déchets suivants
La pelouse
Les gravats
La ferraille
Le carton ondulé
Le bois
Le mobilier
Le textile, les chaussures
Les encombrants (meubles...)
Les ampoules, leds et néons
Les appareils électriques et électroniques (réfrigérateur, TV, ordinateur...)
Les déchets spéciaux (peintures, piles, huile...)
Les objets encore utilisables pour la filière réemploi

Point Fort Environnement
5620 CAVIGNY
N° Vert 0 800 05 33 72
www.smpf50.fr

CITEO
Compagnie Intercommunale
de Traitement des Déchets

Pour les textiles (en bon état ou usagés), vous pouvez les déposer en déchetterie ou dans les conteneurs « Le Relais ». Par textile, on entend vêtements, chaussures, sacs de sport, ... Pour rappel, les vêtements doivent être propres et secs et de préférence enveloppés dans un sac pour éviter qu'ils ne prennent l'eau (les conteneurs n'étant pas étanches).

ets, un défi que chacun doit relever

De la théorie au concret : n'hésitez pas à vous renseigner auprès des centres de tri et/ou d'enfouissement. Des équipes professionnelles peuvent répondre à vos questions et vous proposer une visite de leur centre. Point Fort Environnement 50620 Cavigny. N° vert 0800 05 33 72;

Un bel exemple : le collège mène, depuis quelques années un projet sur le tri et la réduction des déchets. Les collégiens éco-délégués initient les plus jeunes au tri en invitant les CM2 du RPI Beslon-Montbray et les élèves de l'école Maupas, à la salle de restauration du collège pour des explications pratiques.

Quelles solutions concrètes pour diminuer les déchets ?

Traiter les déchets, c'est bien mais en produire moins, c'est encore mieux. Pourquoi ?

634 000 kilos de déchets **non recyclables** sont jetés chaque seconde dans les océans du monde entier. Soit un total ahurissant de 20 milliards de tonnes par an, dont un peu moins de la moitié de déchets plastiques, soit 8 milliards de tonnes. Cela correspond au volume d'un camion poubelle déversé dans la mer chaque minute. Tous ces déchets sont une source énorme de pollution.

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Mais comment faire ?

De nombreuses actions permettent de réduire considérablement les quantités de déchets.

Voici toute une liste d'idées simples à mettre en œuvre :



- **Le compostage** (épluchures de fruits et légumes, thé ou café, essuie tout, mouchoirs, coquilles d'œufs...) : un petit bac dans votre cuisine, à vider régulièrement dans le composteur installé dans le jardin.

- **Le stop pub** : en 2004, dans le cadre du premier Plan national de prévention des déchets, le ministère de l'Environnement a créé un dispositif de prévention relatif à la distribution de ces imprimés publicitaires en boîtes aux lettres, le « Stop Pub ». Cet autocollant est mis gratuitement à disposition des particuliers qui ne souhaitent pas recevoir les publicités non adressées. En apposant cet autocollant sur votre boîte aux lettres, vous limiterez la production de

déchets issus de ces imprimés publicitaires, tout en continuant à recevoir les revues institutionnelles (ville, intercommunalité, département...). **Ces autocollants sont disponibles gratuitement à la mairie. N'hésitez pas à demander le vôtre !**



- **L'eau du robinet** : elle est potable et de bonne qualité. La boire permet de ne pas acheter de bouteilles plastiques. Oui, on peut les recycler, mais pour les produire, on consomme des ressources naturelles. Remplissez une carafe et placez la au frigo pour boire une eau fraîche. Et pour les sorties, utilisez une gourde, de préférence en inox.

- **Les pailles et les cotons tiges en plastique : ils seront interdits en France à partir de 2021.** Des produits réutilisables existent pour les remplacer, par exemple des pailles en bambou et en inox. Un goupillon adapté pour les nettoyer, et le tour est joué !

- **Les couches et les lingettes lavables** : 1 tonne de déchets non renouvelables par enfant, de la naissance à la propreté, 1,3 tonne par an pour les adultes : les couches et lingettes lavables permettent non seulement de limiter les déchets mais aussi de réaliser des économies !

- **Cherchez des produits qui limitent les emballages et éviter les portions individuelles** : un grand pot de fromage blanc contient moins d'emballage que 4 petits pots. De plus, le marché reste une bonne alternative pour éviter nombre de déchets car il permet d'acheter en vrac, des produits frais non suremballés.

Dossier thématique : gérer les déchets, un défi que chacun doit relever

Des sacs et contenants réutilisables

Vous pouvez aussi apprendre à consommer différemment et à tendre vers le **zéro déchet**, ce qui est à la portée de tous. Il ne s'agit pas de retourner en arrière et de réduire son niveau de vie mais plutôt de consommer « mieux ».

Est-ce compliqué à mettre en place ? Non, voici par où commencer :

- Pour faire vos courses, vous pouvez vous munir des sacs réutilisables, afin d'éviter non seulement les sacs en plastique, petits ou grands, mais aussi les sacs en papier.



C'est pour encourager cette pratique, votre municipalité vous a offert, lors de la cérémonie des vœux en janvier 2019, un sac par foyer, à l'effigie de la commune, avec à l'intérieur un kit de base pour faire vos courses. Les cinq petits sacs en coton écru remplacent les sacs en papier ou en plastique pour mettre vos fruits, légumes, céréales... Fins mais costauds, ils sont lavables et réutilisables ; ils se ferment très simplement avec un lien coulissant et sont acceptés au marché, dans vos magasins de proximité ainsi qu'au supermarché. Pensez à vous en servir, **ne l'abandonnez pas dans votre placard !** Il reste quelques exemplaires à disposition en mairie. Renseignez-vous.

- Vous pouvez aussi apporter vos contenants PROPRES chez les commerçants type bocaux et boîtes en verre... Oui, on peut acheter du fromage blanc en faisant remplir sa boîte en verre, Plusieurs commerçants à Percy les acceptent déjà, osez demander ! La municipalité souhaite d'ailleurs initier une démarche avec les commerçants de Percy pour l'utilisation de contenants réutilisables. Les commerçants partenaires seront signalés avec un sticker de ce type apposé sur leur vitrine.
- Pensez aux produits vendus en vrac,
- Achetez local, pour éviter la pollution liée aux transports,
- Partagez ou troquez des objets avec votre entourage,

Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas tout faire, qu'il ne faut rien faire !



Pour aller plus loin :

- Un livre drôle et très pratique : « famille (presque) zéro déchet, le guide » de Jérémie PICHON et Bénédicte MORET
- De nombreux blogs et sites sur internet en tapant les mots clés « zéro déchet »

Réalisations et investissements 2019

Dans la dernière ligne droite du mandat municipal avant les élections de mars 2020, les élus de Percy-en-Normandie ont voté le budget primitif 2019 le 26 mars dernier. Les finances communales sont saines, même si l'année 2018 voit la capacité d'autofinancement nette baisser légèrement. Cette diminution s'explique en partie par des dépenses importantes en 2018 liées notamment au 1^{er} festival du lait et des gourmandises normandes.

les principaux investissements votés concernent :

La création d'un city stade qui sera installé sur le plateau du stade René Lecaplain. Cet espace de loisirs sportifs ouvert à toutes et tous permettra différentes pratiques sportives et récréatives. Investissement d'un montant global de 46 600 €, il sera co-financé par le Département à hauteur de 12 000 € et par le Centre National de Développement du Sport à hauteur de 21 000 €, ce qui fera un reste à charge pour la commune de 13 000 €.



La rénovation de la toiture du bâtiment de l'ancien bureau de Poste, pour un montant global de 71 000 €.

La sécurisation de la rue des Sports pour un montant global de 25 000 €. Le projet consiste à mettre en place des écluses routières devant la sortie du stade René Lecaplain afin de faire ralentir les véhicules et sécuriser la traversée sur le passage piéton. En complément, l'éclairage existant a déjà été remplacé, afin d'améliorer la visibilité, notamment l'hiver.

- L'Agence Postale Communale installée dans la mairie est équipée depuis avril 2019 d'un système de vidéosurveillance visant à sécuriser les lieux, le personnel et les usagers.
- 10 000 € sont consacrés à la **rénovation complète et à l'identique du mur** séparant la Médiathèque de plusieurs habitations. La couverture sera effectuée en ardoises, la maçonnerie s'intégrera dans les éléments du mur en terre dans un souci de préservation du petit patrimoine.

Au niveau de la voirie, plusieurs projets importants sont votés :

- La réfection de la place Auguste Horel au Chefresne pour un montant de 46 000 € comprenant également un volet drainage.
- La rue de la Gièze à Percy, avec un revêtement remis à neuf après réfection complète des canalisations d'assainissement et d'eaux pluviales.
- Plusieurs chantiers de voirie rurale sont programmés pour un montant de 150 000 €. Ce programme se prolongera en 2020 et 2021 grâce à un programme routier étalé sur 3 ans.



Économie locale

Les Fées Naturelles : beauté et bien-être au rendez-vous

Et si la bonne fée n'existait pas que dans les contes et se trouvait à Percy ? Nous l'avons retrouvée sous les traits de Pauline Bachelot, la responsable de l'institut de beauté Les Fées Naturelles : « *Il y a tout juste cinq ans et après avoir été salariée à Caen, j'ai repris ce commerce qui existait déjà sous la même appellation. J'ai choisi de garder ce nom commercial pour le jeu de mots et parce qu'il correspond bien au travail effectué au quotidien.* »

Titulaire d'un CAP et d'un BP Esthétique, la jeune femme propose une offre très large qu'elle adapte au fur et à mesure de l'évolution des demandes : « *Les clients viennent avant tout pour des soins du visage, des séances d'épilation ou encore des soins du corps (massage, gommage et enveloppement). Manucure, beauté des pieds ou encore bronzage en cabine sont aussi recherchés.* »



Pour les différents soins, Pauline Bachelot utilise des produits naturels à base de fleurs et de fruits, que l'on trouve uniquement en institut. Depuis peu, un appareil d'endermologie LPG complète l'offre : fonctionnant sur le principe de la fameuse méthode du palper-rouler, il a un effet amincissant et anti-âge et va ainsi permettre de répondre à l'intérêt croissant des clients pour ce type de soin.

Dans un objectif de perfectionnement continu, l'esthéticienne suit tous les ans des formations avec la chambre des métiers, notamment pour les massages. C'est aussi le cas lorsqu'elle change de marque pour certains de ses produits ou s'équipe de nouveaux outils comme l'appareil d'endermologie. « *Je suis très heureuse d'être installée à Percy. La clientèle est extrêmement diversifiée et va des collégiennes jusqu'à des personnes de 95 ans. Pour les rendez-vous, il faut nous contacter à l'avance car il y a de l'attente ! Pour m'aider, j'accueille d'ailleurs une apprentie depuis novembre dernier, Marie Norroy.* », une deuxième fée pour un institut de beauté qui a su trouver sa clientèle !



**Ouverture du mardi au vendredi
de 9 h 00 à 19 h 00**

**Le samedi de 9 h 00 à 17 h 00,
sans interruption,**

1 lundi sur 2, de 9 h 00 à 14 h 00.

**12 place Cardinal Grente
50410 PERCY-EN-NORMANDIE**

Tél. 02 33 90 64 30

Les Fées naturelles



Percy Motoculture vient d'ouvrir ses portes !

Depuis le 2 avril dernier, l'avenue du Général Bradley accueille un nouveau commerce, **Percy Motoculture**, avec à sa tête Pauline Marie et Kévin Valade.

Habitant Le Chefresne, commune dont est originaire Kévin, le jeune couple avait pour projet de s'installer depuis deux ans : « *Je suis spécialisé en motoculture de plaisance et j'ai travaillé chez Ledentu Verts Loisirs, à Saint-Hilaire-Petitville, pendant dix ans. Mon expérience est aujourd'hui solide et nous avons envie de la valoriser en montant notre propre entreprise. Je souhaitais aussi faire moins de route pour me rendre à mon travail.* », précise le gérant.



Titulaire d'un CAP, d'un BEP et d'un Bac Pro Moto, il fut aussi meilleur apprenti de la Manche dans son domaine en 2004. Secrétaire comptable par intérim depuis 2013, Pauline Marie a vu, elle, son contrat se terminer en septembre dernier : « *À cette période, nous avons appris que les locaux du garage Letourmy étaient disponibles et nous avons contacté la chambre des métiers pour monter notre projet. Dans le cadre de notre installation, nous avons pu bénéficier de plusieurs aides : celle de Villedieu Intercom avec une prise en charge du loyer à hauteur de 50 % pendant trois ans, un prêt d'honneur du Pays de la baie et bientôt une subvention de la Région.*

Avec une partie atelier et une partie boutique, Percy Motoculture s'organise autour de deux grandes activités :

- l'entretien, la location ou la vente (neuf ou occasion) de matériel de motoculture (tondeuse, débroussailluse, taille-haie, nettoyeur haute pression, etc.)
- et la quincaillerie où l'on peut trouver « *vis, boulons, huiles, piles, bouchons en liège, capsules et ampoules par exemple. Pour déterminer notre gamme de produits, nous nous sommes mis dans la peau d'un client et avons réfléchi à tout ce dont il pourrait avoir besoin.* »

La vente et la réparation de quads font également partie des prestations proposées.

Les deux responsables jugent les débuts très encourageants : « *avec l'arrivée des beaux jours et le redémarrage des travaux dans les jardins et espaces verts, lancer notre entreprise à cette période était idéal !* »



**Ouverture du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 18 h 00.**

**40 avenue du Général Bradley
50410 PERCY-EN-NORMANDIE**

Tél. 02 33 51 79 96

L'agenda de la saison estivale

Les animations présentées ici sont celles proposées par la municipalité et les associations chefresnaises et percyaises qui ont souhaité faire paraître leurs événements.
Liste non exhaustive et susceptible d'être modifiée.

VENDREDI 17 MAI :

Apéro concert organisé par l'APE du collège du Moulin de Haut, l'Amicale Laique des écoles Arc-en-Ciel et Maupas à la salle des fêtes, avenue Bradley avec le groupe Coyote.

SAMEDI 18 MAI :

7^{ème} édition de « Pierres en Lumières », aux temples protestants du Chefresne, à partir de 20 h 00. Avec la participation de la Compagnie Kanahi : mise en lumières du site et spectacle de feu composé d'éventails enflammés, de bâton du diable, d'avaleur de flammes, et de cracheur de feu. Deux représentations 21 h 00 et 22 h 00. Entrée gratuite. Voir en dernière de couverture.

SAMEDI 25 MAI :

Courses cyclistes organisées par Moyon-Percy Cyclo Sports. Courses minimales (31 km 200), départ 14 h 00 et cadets (62 km 400), départ, 15 h 30. Prix Ets VARIN Père & Fils. Buvette et vente de crêpes organisés par le Comité des fêtes de Percy.

LUNDI 3 JUIN :

Don du sang à la salle des fêtes de Percy, de 15h à 19h.

VENDREDI 14 JUIN :

Fête de la musique, dans le cadre de « Percy Soirs d'Eté », Square Georges Gautier au Chefresne, dès 19 h 00. Concert gratuit de « DUO GUERRIER », répertoire de reprises pop-rock français et anglais. Mise en lumière du site. Sur place : restauration et buvette. Feu d'artifice offert par l'association Vous...

VENDREDI 21, SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN :

Fête Saint-Jean à Percy, organisée par la Comité des fêtes. Fête foraine tout le week-end. Feu d'artifice le samedi soir. Le dimanche : messe à 10 h 30 célébrée par le Père Fabien Lecam avec pain bénit, présence d'une chorale Antillaise TKL de Chambly suivie d'un repas champêtre sous tente et du défilé de chars l'après-midi.

VENDREDI 28 JUIN :

Apéro concert organisé par l'école Sainte-Marie. Avenue Bradley, à 19 h 00.
Concert de variétés avec "Sam".

DIMANCHE 30 JUIN :

Course de côte de voitures à Percy, organisée par Saint-Lô Auto Club et ASA du Bocage.

DIMANCHE 7 JUILLET :

Fête Saint- Pierre au Chefresne. Célébration à l'église à 11 h 00, cérémonie de recueillement au monument aux morts à midi, puis vin d'honneur offert par la municipalité dans le square Georges Gautier avant le repas champêtre et des animations dans ce même lieu.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET :

Concours hippique à Percy, organisé par l'association Percy Cheval avec au programme concours hippique, village du bien être pour l'homme et l'animal, participation du comité Miss Normandie, buvette et restauration sur place.

L'agenda de la saison estivale

DIMANCHE 14 JUILLET :

● Sortie canoë kayak, organisée par l'association Vous... Départ place Auguste Horel au Chefresne à 9 h 30. Descente de la Vire en canoë ou en kayak, de la Chapelle sur Vire à Condé, possibilité d'une randonnée sur le halage. Pique-nique le midi Square Georges Gautier.

● Concert « Percy Soirs d'Été » à Percy, place du Champ de Foire, dès 19 h 00. Concert gratuit B&B (variétés). Sur place : restauration, buvette, feu d'artifice, mise en lumière du site, parquet pour danser.

VENDREDI 26 JUILLET :

Cinéma plein air, au stade, proposé par le centre de loisirs de Percy.

LUNDI 5 AOÛT :

Don du sang à la salle des fêtes de Percy, de 15 h 00 à 19 h 00.

VENDREDI 23 AOÛT :

● Concert gratuit « Percy Soirs d'Été » à Percy, place de la Médiathèque, dès 19 h 00.

Groupe Melting pop (variétés). Sur place : restauration, buvette, mise en lumière du site.

SAMEDI 31 AOÛT :

● Forum des associations de 9 h 00 à 12 h 00.

Présentation des activités sportives et culturelles de Percy-en-Normandie.

● Apéro concert proposé par l'association Percy Commerces et Entreprises, à partir de 19 h 00 à Percy.

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPTEMBRE :

Salon des collectionneurs d'objets insolites à la salle des fêtes de Percy.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE :

Concours de pétanque, organisé par l'association « Au Bonheur des Aînés » et l'association Vous... à partir de 13 h 30 au Chefresne, place Auguste Horel. Concours avec lots de viande à gagner.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE :

Apéro concert à Percy organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Percy.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE :

Journées Européennes du Patrimoine à partir de 19 h 00, aux temples protestants du Chefresne.

Au programme, visite des lieux (mis en lumière) et projection d'un film en plein air.

Soirée dansante organisée par l'association Percy Détente

À noter dès à présent : quelques animations de fin d'année :

Samedi 28 et dimanche 29 septembre : Salon du bien-être à la Salle des fêtes de Percy.

Lundi 7 octobre : Don du sang à la salle des fêtes de Percy, de 15 h à 19 h .

Lundi 2 décembre : Don du sang à la salle des fêtes de Percy, de 15 h à 19 h .

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre :

Téléthon au Chefresne et Percy. Concert de la chorale Percyaise Anavoce en l'église de Percy.

Samedi 14 décembre : Village de Noël pour petits et grands, toute la journée

Suivez en direct la vie de votre commune sur Facebook @percyennormandie
Détails des animations sur le site Internet : www.percy.fr

SAM 18 MAI 2019

PIERRES EN LUMIÈRES

UNE DÉCOUVERTE NOCTURNE
DU PATRIMOINE NORMAND

TEMPLES PROTESTANTS DU CHEFRESNE Entrée gratuite



Spectacle de Feu

Vicky & James vous proposent un spectacle de feu composé d'éventails enflammés, de bâton du diable, d'avaloir de flammes et de cracheur de feu. (2 représentations, 21h et 22h).

Mise en lumières

Découvrez ou redécouvrez le site des temples protestants du Chefresne, dans une scénographie de mise en lumière à partir de 20h.



Localisation GPS des temples